

# LA VIE À ROISSY



Le magazine de l'information municipale

n° 145 # avril 2021

[www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr)



## CADRE DE VIE

Roissy prend ses couleurs de printemps



## COMMUNICATION

Un nouveau site internet pour la ville



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

« L'abandon total du projet du nouveau Terminal 4 serait une erreur »

## Le budget 2021 calculé pour la reprise P. 8-9





## Le service Jeunesse mobilisé pour la bonne cause

Beaucoup d'huile de coude et une bonne dose de solidarité. Le 20 février, trois jeunes du service Jeunesse ont participé au déménagement d'un Roisséen en situation difficile vers un nouveau logement du village mieux adapté à ses besoins. Une opération initiée conjointement par le service Social et le service Jeunesse, incitant les adolescents à se mobiliser en faveur des autres. « *Je leur suis très reconnaissant de leur aide* », s'est réjoui cet habitant heureux. Un grand bravo à Ivane, Nassim et Alexis pour leur implication, sans oublier Clève, leur animateur, lui aussi largement mis à contribution, afin de veiller au bon déroulement de l'opération et bien entendu aider au déplacement des cartons et des meubles.



**Chères Roisséennes, chers Roisséens,**

Comme chaque année, ce numéro d'avril de votre magazine vous présente les grandes lignes du budget communal traditionnellement voté à la fin du mois de mars.

**L'élaboration du budget est l'une des décisions majeures du Conseil municipal qui traduit, par les chiffres, les choix d'investissement fixés par vos élus.** C'est également le fruit d'un travail minutieux de chacun de nos services communaux que je remercie pour leur implication dans notre démarche d'optimisation de la dépense publique locale et de modernisation des pratiques.

C'est également le premier budget entièrement conçu par votre nouvelle équipe municipale puisque le budget de 2020 avait été largement élaboré avant l'installation du nouveau Conseil, au mois de mai dernier.

Que faut-il retenir de ce budget ?

**Tout d'abord, il est le fruit d'une coopération accrue entre les adjoints, les conseillers municipaux délégués et les cadres responsables de chacun de nos services.** Sur la base des propositions établies par les agents, vos élus ont pu définir des priorités et faire des choix pour mettre en œuvre les engagements du mandat. Ce n'est pas le budget du Maire, c'est le budget de toute une équipe.

**Ce budget 2021 confirme également la grande solidité financière de notre commune,** en dépit d'une baisse de recettes d'un peu plus de 10 % provoquée par la violente crise qui affecte le secteur de l'hôtellerie. Toutefois, dans ce contexte difficile, nous présentons un budget d'investissement très dynamique qui trace la voie des grands projets qui seront accomplis sur ce mandat.

**Enfin, ce budget anticipe la sortie de la crise sanitaire dont nous espérons entrevoir les contours malgré les nouvelles restrictions.** Tous nos compteurs financiers ont été remis à zéro pour accompagner le retour à un fonctionnement normal de l'ensemble de nos services, je l'espère à la fin de l'été. Nos marges de manœuvres financières pour l'avenir sont désormais claires et nettes.

**Ce budget donne les moyens de réussir cette reprise, d'accompagner les plus fragiles et nos familles,** d'engager une politique dynamique d'investissement créatrice d'emploi et respectueuse des principes de développement durable auxquels je suis attaché. Et bien évidemment, sans augmentation d'impôt, ni emprunts nouveaux, nous en conservons les moyens.

Je suis en effet convaincu que cette sortie de crise sera marquée par un élan collectif sans précédent dans tous les domaines : économie, commerce, vie sociale, associative et culturelle, réussite scolaire de nos jeunes. L'histoire nous enseigne que tous les grands chocs planétaires ont été moteurs de progrès, d'avancées techniques et sociétales majeures.

Place à l'optimisme.



**Michel THOMAS**

*Maire de Roissy-en-France*

## L'essentiel

### UN NOUVEAU MARCHÉ POUR LES TRANSPORTS PAR AUTOCAR

Les centres de loisirs, le service Jeunesse et le Centre Culturel L'Orangerie vont pouvoir relancer l'organisation de sorties et voyages. Pour faciliter l'organisation de ces escapades de toutes sortes, proches ou lointaines, la ville a fait le choix d'une société de transport par autocar dans le cadre d'un marché public qui permet de bénéficier de tarifs négociés, d'une plus grande réactivité de service et des meilleurs garanties en termes de sécurité et de confort. Ce marché intègre également la location de cars avec chauffeurs pour les voyages à l'étranger proposés aux jeunes dans le cadre des vacances d'été.

### CAMÉRAS PIÉTON POUR LA POLICE INTERCOMMUNALE

Toutes les équipes de la Police intercommunale sont en cours d'équipement de ces mini-caméras qui permettent l'enregistrement automatique d'images durant les interventions de terrain. Les agents communaux seront également équipés de caméras piéton dans le courant de l'année. Ces appareils homologués permettent de fournir une preuve incontestable des circonstances d'une opération de contrôle ou d'intervention des policiers, protégeant à la fois les agents et les usagers en cas de litige. Par ailleurs, la ville renforce les moyens de ses policiers communaux. Deux d'entre eux ont suivi la formation qui leur permettra de disposer d'une arme de poing, les deux autres agents devraient être formés d'ici la fin de l'année.

### LES VISITABLES FERONT-ILS LEUR RETOUR À ROISSY ?

Il y a dix ans, en juin 2011, la joyeuse équipe des Visitables se posait pour la première fois à Roissy avant de réitérer son voyage dans le temps à quatre reprises en 2013, 2015, 2017 et 2019. Hélas, les Visitables resteront confinés dans leur lointaine époque cette année. L'équipe municipale réfléchit toutefois à repenser la formule de cette grande fête bi-annuelle. Roissy continuera d'organiser un grand événement populaire de qualité, auquel la commune est très attachée. La première édition de cette nouvelle formule est annoncée pour le début de l'été 2022.

## → CÉRÉMONIE

### Concours des Fleurs et Lumières : découvrez le palmarès

En juillet et décembre, le jury du concours des Fleurs et Lumières a effectué son traditionnel passage dans les rues de Roissy-en-France afin d'évaluer les meilleurs fleurissements et décorations de Noël parmi une cinquantaine de propositions. Crise sanitaire oblige, cette année pas de cérémonie pour récompenser les lauréats, qui seront distingués individuellement.



▲ Dans un contexte sanitaire particulier, les Roisséens ont une nouvelle fois répondu présent durant l'été et avant les fêtes de fin d'année afin de participer à la mise en beauté du village.

Un petit peu de gaieté dans un quotidien morose. Malgré la crise sanitaire, les Roisséens ont encore été nombreux à embellir les rues de la commune à l'occasion du concours « *Fleurs et Lumières* ». Pendant l'été 2020, 34 jardiniers amateurs ont pris part à la compétition de fleurissement, alors que 21 habitants étaient en lice au concours des lumières, organisé juste avant les fêtes de fin d'année. Un spectacle toujours aussi agréable pour les passants et un engagement toujours aussi fort en faveur du cadre de vie de la part de ces amateurs passionnés. Traditionnellement programmée en janvier, la grande cérémonie festive de remise des prix, réunissant les participants des deux concours, a finalement été annulée en raison des mesures sanitaires. « *Nous sommes déçus de ne pas avoir pu annoncer les gagnants de vive voix et lors d'un évènement convi-*

*vial* », explique Jean-Louis Vulliet, le nouveau Président de la commission « *Fleurs et Lumières* ». Ses membres ont tout de même pu livrer leur palmarès et récompenseront individuellement les lauréats. Tous recevront un bon d'achat à utiliser à la jardinerie

Chatelain ou chez *Fleurs D'Aujourd'hui* à Gonesse. « *Malgré le confinement et les restrictions sanitaires, beaucoup d'habitants ont participé aux concours de fleurissement et d'illuminations. Nous sommes donc très satisfaits* », se réjouit Jean-Louis Vulliet. ●

#### PALMARÈS 2021

##### CATÉGORIE MAISONS ET JARDINS

###### Maisons et Jardins :

- 1<sup>re</sup> : M<sup>me</sup> Gracinda Guerreiro
- 2<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Murielle Marie
- 3<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Pauline Nambruide

###### Terrasses et balcons :

- 1<sup>re</sup> : M<sup>me</sup> Françoise Carrette
- 2<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Jeannine Chesnier
- 3<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Laurette Gomez

###### Jardins potagers :

- 1<sup>er</sup> : M. Pascal Leroy
- 2<sup>e</sup> : M. Antoine M. Blanco
- 3<sup>e</sup> : M<sup>me</sup> Stéphanie et M. Mathéo Arensma

##### CONCOURS DES ILLUMINATIONS

###### Prix de la ville :

- 1<sup>er</sup> prix : M<sup>me</sup> Laëtitia Caron
- 2<sup>e</sup> prix : M. Éric Le Dantec
- 3<sup>e</sup> prix : M. Henri Houmaire

###### Prix des balcons :

M<sup>me</sup> Céline Thioux

###### Prix du Comité des Fêtes :

M<sup>me</sup> Colette Cordier

###### 1<sup>er</sup> prix de l'Office de Tourisme :

Pizza 5J



▲ À l'occasion de la campagne de fleurissement printemps/été du village, les Services Techniques s'apprentent à planter plus de 19 000 plantes

## → CADRE DE VIE

# Roissy prend ses couleurs de printemps

*Dans quelques jours débutera un des points du programme des élections : la campagne de fleurissement des espaces publics du village. De nouveaux aménagements verront également le jour sur le Triangle « Tabuteau » et sur le rond-point du Verger.*

**E**n mai débutera la traditionnelle campagne de fleurissement des rues du village pour les mois à venir. Les agents du service des Espaces Verts planteront plus de 19 000 fleurs. Parmi elles, plus de 15 000 (de plus de 60 variétés différentes!) seront destinées à venir enjoliver les massifs sur l'ensemble du territoire de la commune. Des plantes retombantes et des plantes structurantes compléteront ce tableau coloré. La municipalité a tenu à fleurir tous les quartiers de la commune, avec des plantations rue Dorval, rue Claude de Mesmes, rue Jean Moulin, place du Pays de France, rue Aubin Olivier, rue de Hamm ou encore rue de l'Europe. Un soin a également été apporté au choix des futures fleurs destinées à être plantées à proximité des bâtiments municipaux (Mairie, L'Orangerie, église Saint-Éloi, cimetière, Accueil de Loisirs primaire, complexe sportif), ainsi qu'aux entrées de ville et sur les ronds-points.

### TRIANGLE « TABUTEAU » : CAP SUR LA BIODIVERSITÉ



En entrée sud du village, les travaux de préparation du Triangle « Tabuteau » ont été achevés sur près de 6 000 m<sup>2</sup> de terrain, avec le nettoyage du site : éla-

gation des arbres, évacuation des buissons... Cet espace, situé entre les ronds-points de la Dîme et du Terroir, va donc prochainement voir l'arrivée de ses premières plantations. Un mot d'ordre : la biodiversité ! Le choix a été fait de sélectionner des arbres, arbustes et plantes pouvant attirer des oiseaux, insectes pollinisateurs et abeilles. Aux côtés des plantations, la ville prévoit d'installer des nichoirs et des hôtels à insectes. Un nouvel aménagement qui doit s'accompagner de la mise en place de panneaux explicatifs afin d'informer et sensibiliser les habitants sur les végétaux implantés, ainsi que de l'installation de clôtures en bois. À noter qu'une partie du site pourrait être laissée à l'état sauvage, sous contrôle des Services Techniques, tandis que d'autres zones seront, elles, semées d'une prairie fleurie. Un espace sera également laissé libre afin d'accueillir le projet du lauréat de la 6<sup>e</sup> édition du prix national « *Botany for Change* », mis en place par Klorane Botanical Foundation [voir l'encadré].

### LE ROND-POINT DU VERGER VA FAIRE TOURNER LES TÊTES

C'est l'une des portes d'entrée du village. Le rond-point du Verger, situé à l'entrée Sud de la commune, s'apprette lui à profiter d'un nouvel aménagement paysager, entièrement pensé et réalisé par les Services Techniques. Sa particularité est qu'il mettra à l'honneur l'identité de Roissy-en-France, avec plusieurs

## STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Voici un exemple « d'immondices » ramassées au bord de la route de Gonesse par les Services Techniques. Une véritable perte de temps et de moyens pour nos agents, qui, pendant ce temps, ne peuvent pas se consacrer à d'autres missions d'amélioration du cadre de vie des Roisséens. Rappelons que la pratique est illégale et sévèrement punie d'une amende pouvant aller jusqu'à 7 500 €.



## CONCOURS

### « BOTANY FOR CHANGE » : LE GAGNANT CONNU !

Lancé par Klorane Botanical Foundation, la 6<sup>e</sup> édition du prix national « *Botany for Change* » vient de livrer son verdict. Après un appel à candidature lancé il y a quelques mois à destination des étudiants en botanique, horticulture, architecture et paysage, le jury (notamment composé d'élus de Roissy) a rendu son verdict le 7 avril dernier. C'est donc le projet « Jardin des 2 boucles » qui aura le privilège d'être réalisé sur environ 1 000 m<sup>2</sup> du Triangle « Tabuteau ». Les habitants avaient la possibilité de départager les 2 finalistes retenus parmi les 6 projets en compétition. Au total, 1703 réponses ont été réceptionnées par la commune. Suite aux aménagements, un événement devrait avoir lieu. Suivez-nous pour plus d'informations !

espaces distincts, représentant notamment le golf et les champs. Les équipes doivent commencer leur travail au début du printemps. ●



▲ Maquette du futur aménagement du rond-point du Verger.



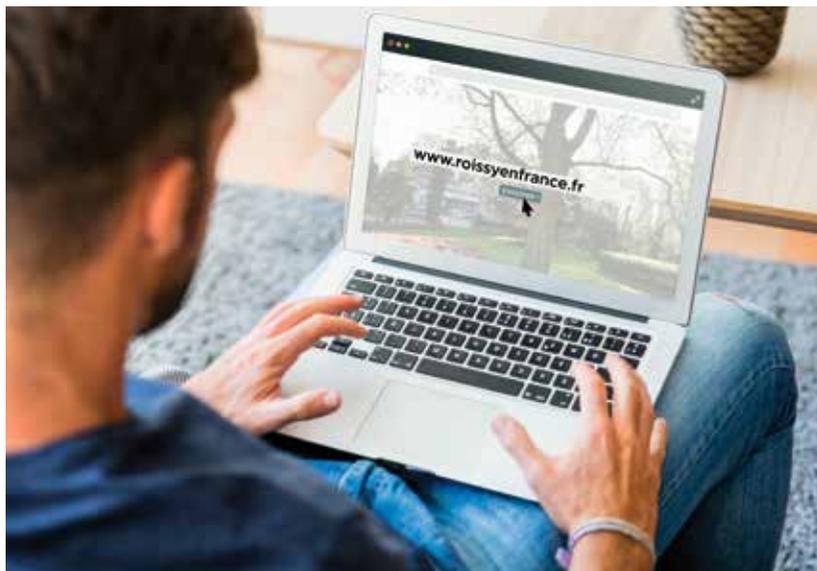
# ACTUALITÉS

## → COMMUNICATION

### Un nouveau site internet pour la ville

*La municipalité travaille actuellement sur le futur site internet de la commune. Une nouvelle plateforme plus ergonomique et intuitive qui apportera un confort d'utilisation et plusieurs nouveautés utiles d'ici quelques semaines.*

**L**e nouveau site internet de Roissy-en-France est en cours de réalisation. D'ici quelques semaines, il sera accessible à tous, toujours à l'adresse [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr). Il faut dire que le site actuel a récemment fêté son septième anniversaire, une durée de vie plus qu'honorable. S'il respectait tous les standards graphiques à l'époque de sa création, un rafraîchissement visuel ainsi qu'une ergonomie plus adaptée à la consultation sur smartphone s'imposait. Sous l'égide de la Commission Communication, il a ainsi été décidé, il y a quelques mois, de revoir ce support essentiel à l'information des habitants, touristes ou entreprises. Objectif : mieux répondre à la fois aux normes actuelles et aux besoins des visiteurs et services de la Mairie.



### LES ROISSÉENS PRENNENT LA POSE POUR LE SITE INTERNET

Dans le cadre de la création du nouveau site internet de la ville, le service Communication a proposé aux Roisséens de prêter leur image aux futures pages. Une vingtaine de figurants de tous les âges se sont prêtés au jeu. La municipalité n'a donc pas fait usage de clichés de banques d'images, afin de garantir une sélection 100% "made in Roissy". Les agents ont également pleinement joué le jeu en participant eux aussi. Un grand merci à tous les figurants !



Léo et Loen



Guilhem, Elena et leurs filles Milena et Selene



Timéo et Mathias



Thais



Lois



Karine et Christelle

## UN SITE PLUS MODERNE ET PLUS INTUITIF

Dans son cahier des charges, la municipalité a tenu à ce que chaque internaute puisse trouver l'information qu'il recherche en peu de clics. Faisant la part belle à l'image et à l'ergonomie, le nouveau site internet de la ville proposera donc un rubriquage revu. Il s'adaptera également automatiquement au support de visionnage : ordinateur, tablette ou encore smartphone. En outre, il respectera les normes en matière d'accessibilité. À noter que les visiteurs auront la possibilité de consulter les contenus en anglais. Idéal pour les étrangers et surtout à la hauteur d'une station de tourisme classée. Dernier atout, le site sera entièrement administrable par le service de la Mairie.

## DE NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE DES INTERNAUTES

En plus des services pré-existants, comme le Portail Famille, des nouveautés feront leur apparition avec cette nouvelle version du site internet. Les habitants pourront, entre autres, signaler un problème ou s'abonner aux notifications par mail afin de recevoir, dès leur publication, les dernières actualités. ●

## UNE COMMUNICATION 100 % MULTIMÉDIAS

Un site internet rénové mais une offre déjà large. Sur papier, smartphone ou ordinateur, Roissy dispose en effet d'un large panel de solutions de communication à destination de l'ensemble de ses habitants.



**Le magazine municipal** est publié 8 fois par an. Il est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants, en accès libre dans les bâtiments municipaux et accessible en ligne depuis le site de la commune.



**Les newsletters** permettant de recevoir régulièrement des informations variées de la ville.



**Un service de SMS d'alerte** lancé afin que les abonnés puissent recevoir un message en cas d'évènement majeur.



**Des guides variés** regroupent des informations utiles au quotidien : services publics, commerces, santé, transports.



**Des films vidéo** sont réalisés chaque année afin de retracer les grands moments de l'année dont un film bilan relatant des évènements annuels et distribué à la population. Ils sont diffusés lors des cérémonies et accessibles sur le site web de la commune.



**Des panneaux lumineux** sont répartis dans tout le village et informent en temps réel : évènements, infos pratiques, culture, environnement...



**Des supports papiers**, comme des programmes et des flyers d'information distribués dans les boîtes aux lettres et disponibles dans les accueils.



Delphine et Brigitte



Mélanie, Diana et Catalina



Paulin



Béatrix



Ramparsad surnommé Yvon

## LE MOT DE L'ÉLU...



**DENIS CÔME,**  
ADJOINT  
AU MAIRE  
CHARGÉ DE LA  
COMMUNICATION

*L'arrivée du nouveau site internet répond à notre volonté constante de proposer le meilleur service possible à nos administrés, visiteurs et professionnels. Les élus de la Commission Communication ont réfléchi à la philosophie de ce nouveau support en évaluant les besoins des habitants et des services. Ceux-ci ont été sollicités et pleinement associés. Ce travail nous permet aujourd'hui de proposer un outil répondant aux attentes de tous et toutes en matière d'information et d'accessibilité.*

## Budget 2021 : calculé pour la reprise

Le premier budget entièrement élaboré par la nouvelle équipe municipale a permis de réajuster l'intégralité des postes de dépenses de la commune, tant en fonctionnement qu'en investissement. La situation financière de la commune demeure solide et permet notamment d'engager une stratégie plus dynamique en matière d'investissement, malgré l'impact économique de la crise sanitaire qui frappe durement l'activité hôtelière, principale ressource directe du budget roisséen.

### LES CHIFFRES À RETENIR

#### 15 000 habitants

C'est la population dite « légale » qui sert de base au dimensionnement de l'ensemble des services de la ville. Roissy fait en effet partie des communes bénéficiant d'un surclassement administratif, du fait d'un environnement économique très atypique. Avec un pôle hôtelier de 6 800 chambres hébergeant quotidiennement près de 15 000 visiteurs, un tissu économique de plus de 600 entreprises et bien sûr la plateforme aéroportuaire, la commune doit gérer des services publics d'une capacité très supérieure aux besoins des 2 994 habitants officiels du village.

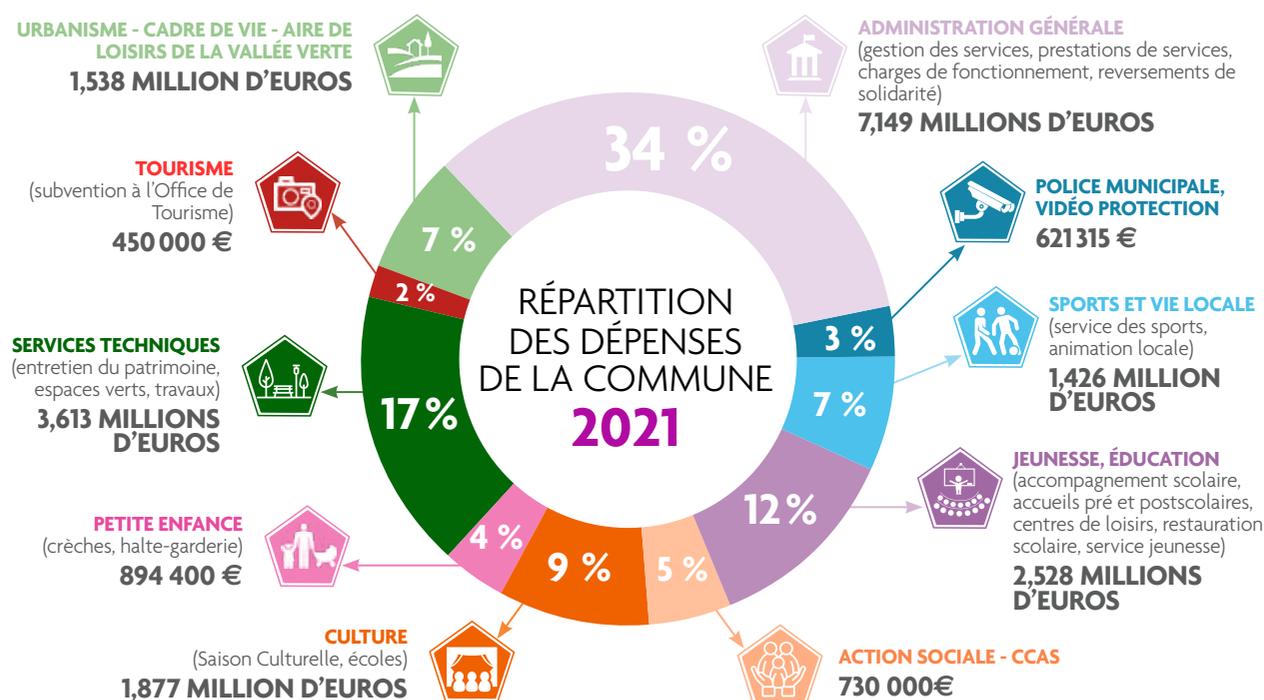
#### 7 788 735 €

C'est le montant des charges de personnel établi pour 2021. La rémunération des agents communaux, titulaires et vacataires, représente 42 % des dépenses de fonctionnement de la commune la moyenne des communes de même taille se situant à 51 %.

#### 90 %

C'est le pourcentage que représentent les recettes fiscales de la ville, provenant pour une très large part de la fiscalité des entreprises (taxe professionnelle, taxe de séjour, taxes d'aménagement). Les bases imposées de la taxe foncière représentent en effet près de 70 millions d'euros, la moyenne des communes de même taille se situant à... 1 157 000 euros.

Les produits des services communaux ne représentent que 2 % des recettes de fonctionnement et les subventions reçues par la ville moins de 5 % (essentiellement l'attribution annuelle versée par la Communauté d'Agglomération). Roissy ne perçoit aucune dotation de l'État depuis 2015.



▲ Ce graphique présente la répartition des dépenses de fonctionnement de la commune prévues pour 2021. Les sommes présentées comprennent à la fois les charges de personnel de chacun des grands services présentés et leurs dépenses de fonctionnement courantes (achat de fournitures, achat de prestations externes, etc.). Deux points à noter :

- les dépenses d'administration générale intègrent notamment la somme que la commune doit reverser chaque année à l'État au titre de la solidarité intercommunale. Les charges de personnel ne représentent qu'environ 15 % de ce service.
- le budget urbanisme - aire de loisirs de la Vallée Verte intègre la dotation aux amortissements de 1,119 million d'euros que la commune doit décaler pour l'ensemble de son patrimoine, une large part étant désormais dévolue à l'amortissement des installations de la Vallée verte et du Golf.

# Coup d'accélérateur sur l'investissement

Après une année 2020 marquée par l'arrêt total de l'activité lors du premier confinement et l'impact de la crise sanitaire, le budget d'investissement 2021 reprend des couleurs. 12 678 200 € ont été affectés à l'entretien du patrimoine communal, à la modernisation du centre-ville ainsi qu'à la politique d'acquisition de logements engagée l'année dernière. Coup d'œil sur les principaux projets inscrits au budget 2021.

## URBANISME, DES ACQUISITIONS STRATÉGIQUES



- 1,5 million d'€ pour l'acquisition de logements, dans le cadre de la politique communale d'accès au logement locatif
- 1 million d'€ pour l'acquisition d'un terrain situé face à la piscine, en vue de la réalisation d'une salle polyvalente
- 745 000 € pour l'acquisition d'un terrain à bâtir rue Jean Moulin
- 160 000 € pour l'acquisition d'un studio dans le quartier des Tournelles

## CŒUR DU VILLAGE : UN PROGRAMME REPENSÉ ET FINANCÉ



- 2 millions d'€ pour la démolition et la reconstruction du 41/43 rue Houdart
- 350 000 € pour la création d'un nouveau parking rue Houdart, en vue de la piétonnisation de la place du Pays de France
- 280 000 € pour un ensemble d'études sur projets : nouveau cabinet médical en centre-ville, rénovation du square de la Concorde et de la place Caraman, requalification du cœur du village

## CADRE DE VIE, ESPACES VERTS, VOIRIE



- 300 000 € pour la réfection d'un barreau entre le rond-point de la Dime et du Terroir
- 60 000 € pour l'embellissement du Triangle « Tabuteau »
- 35 000 € pour l'aménagement paysager du rond-point du Verger
- 35 000 € pour une campagne d'élagage des arbres du domaine public
- 29 000 € pour la réfection des marquages au sol sur l'ensemble du territoire
- 19 000 € pour la réfection de la fontaine Compostelle (angle avenue Charles-de-Gaulle et rue Houdart)
- 10 000 € pour le renouvellement de potelets et barrières de protection

## SCOLAIRE, JEUNESSE PETITE ENFANCE



- 240 000 € pour l'augmentation de la capacité d'accueil de la crèche collective à La Passerelle
- 109 300 € pour divers travaux d'entretien et achats d'équipements (écoles, centres de loisirs, restauration scolaire, La Passerelle)

## BÂTIMENTS COMMUNAUX : AUX BONS SOINS DU PATRIMOINE

- 419 300 € pour l'entretien de bâtiments communaux (appartements, propriétés communales, commerces)
- 29 000 € pour des travaux d'entretien du cimetière



## SERVICES MUNICIPAUX : RÉNOVER, MODERNISER, ÉQUIPER



- 200 000 € pour la rénovation du hall d'accueil et des bureaux en rez-de-chaussée de la Mairie principale
- 190 000 € pour l'acquisition d'une nouvelle balayeuse
- 84 300 € pour l'équipement des ateliers municipaux et l'entretien des locaux

## ÉQUIPEMENTS SPORTIFS : RÉNOVATION ET INNOVATION

- 300 000 € pour la création d'un city park en accès libre



- 246 000 € pour la rénovation de la halle du boulodrome
- 210 200 € pour la construction d'un hangar technique
- 205 000 € pour la reprise de la charpente des tennis couverts
- 120 000 € pour l'entretien du gymnase, dont 20 000 € pour la création d'un mur d'escalade et 60 000 € pour la création d'un ascenseur dans le cadre du programme d'accessibilité
- 15 000 € pour l'entretien de la piste d'athlétisme

## CENTRE CULTUREL L'ORANGERIE



- 33 500 € de budget d'équipement dont 25 000 € pour l'amélioration de l'acoustique

## SÉCURITÉ - POLICE MUNICIPALE : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES



- 200 000 € pour le renforcement du réseau de vidéo protection
- 200 000 € pour l'installation de box et d'une bande de roulement
- 45 000 € pour l'équipement des agents et des locaux

## INVESTIR POUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

**182 000 € - C'est le budget qui a été consacré à la généralisation des LEDS sur le réseau d'éclairage public de la commune.** Ce mode d'éclairage économique et fiable déjà en service dans plusieurs secteurs du Village va être étendu aux quartiers restant à équiper : rue Claude de Mesmes, parking et parc de l'Hôtel de ville, rue de l'Europe, esplanade et parking de L'Orangerie. Ce budget prévoit également l'installation d'éclairage à énergie solaire sur certains points de l'avenue Charles-de-Gaulle. À la clé, une diminution de 70 % de la consommation électrique du réseau. D'autre part, 150 000 € vont être investis pour remplacer toutes les fenêtres de la Mairie principale et améliorer l'isolation du bâtiment.

## CRISE SANITAIRE : QUEL IMPACT SUR LES FINANCES COMMUNALES ?

Côté recettes, c'est principalement le produit des taxes de séjour provenant des hôtels implantés sur la commune qui a souffert de la crise sanitaire, entraînant une perte pour la ville de l'ordre de 2,7 millions d'euros soit 11 % des recettes de fonctionnement de 2020. Pour 2021, la préparation budgétaire a été établie sur l'hypothèse d'une demi-année impactée dans les proportions comparables à 2020, soit un retour progressif à la normale sur le second semestre.



## NOUVELLE SIGNALÉTIQUE À LA VALLÉE VERTE

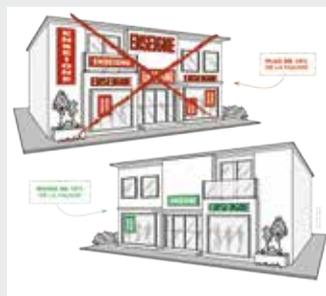
Voilà le printemps et c'est l'occasion d'aller marcher, courir ou pédaler sur les six kilomètres de chemins aménagés de l'aire de loisirs de la Vallée Verte. Pour faciliter la découverte des différents parcours et points de détente, la ville installe actuellement sur le site une nouvelle signalétique comprenant une quarantaine de bornes directionnelles et une dizaine de panneaux présentant une carte détaillée des chemins. Pour rappel, l'accès au parcours de golf et aux chemins prévus pour les voitures reste interdit aux promeneurs, pour des raisons de sécurité. Vous pourrez également, dès la fin des restrictions sanitaires, prendre un verre sur les terrasses du Club House ou déjeuner au restaurant, ces espaces étant ouverts à tous.



Retrouvez la carte sur [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr) (rubrique "Actualités").

## FLUX VISION OBSERVE LES DÉPLACEMENTS DES TOURISTES

Grâce à ce service fourni par l'opérateur Orange dans le cadre d'un partenariat avec Val-d'Oise Tourisme, les équipes de l'Office de Tourisme peuvent désormais observer le flux des voyageurs présents sur les communes d'intervention du Grand Roissy (Écouen, Luzarches, Roissy, Le Mesnil-Amelot et Gressy) quasiment en temps réel grâce à leurs téléphones portables. Ce système permet de dissocier les habitants des visiteurs présents sur la commune et d'analyser leurs déplacements et points d'intérêts, de même que leur région ou pays de provenance. Un outil qui respecte bien évidemment l'anonymat des personnes. Quel est l'intérêt du dispositif ? Mieux identifier les centres d'intérêt pour renforcer leur attractivité et adapter les services de transport ou d'information aux besoins.



## UN GUIDE POUR DÉCRYPTER LE NOUVEAU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Éviter la prolifération des panneaux publicitaires le long des grands axes routiers du territoire : c'est l'objectif principal du Règlement Local de Publicité (RLP) dont la révision a été approuvée en décembre dernier par le Conseil Municipal. Ce nouveau règlement impose également des règles strictes en matière de positionnement, de surface, d'aspect des enseignes commerciales

de toute nature et introduit de nouvelles obligations, telle que l'extinction nocturne des enseignes lumineuses. Pour permettre aux professionnels de mieux comprendre les règles qui s'appliquent dans les différentes zones du territoire, la ville vient de mettre à leur disposition un guide pédagogique. Sans ce règlement, les routes, et particulièrement la RD902a, seraient jalonnées de pancartes comme ce fut le cas avant l'entrée en vigueur du premier RLP il y a une dizaine d'années. L'objectif premier, c'est la protection du cadre de vie et de nos paysages, en harmonie avec la nécessaire promotion de nos entreprises et commerces locaux.

## ZAC SUD : PREMIÈRES ESQUISSES AVANT TRAVAUX



Les travaux d'aménagement de la nouvelle Zone d'Activités Économiques à l'entrée Sud du village se poursuivent. Ainsi l'hôtel Eklo (150 chambres 2 étoiles) et la résidence de tourisme d'Affaires Oceanis (256 chambres 4 étoiles - photo ci-dessus) sont les premiers bâtiments à sortir de terre sur la partie Nord de la ZAC. Suivra la réalisation d'une concession automobiles multimarques premium portée par le groupe ABVV. Sur la partie Sud de la ZAC, à l'emplacement de l'ancienne porcherie Franquet, les permis de construire viennent d'être accordés au groupe Édouard Denis pour la réalisation de deux hôtels 4 étoiles sous les marques Westin et Aloft. Cette ZAC commercialisée par la SEMAVO pour le compte de la Communauté d'Agglomération remporte un grand succès. Plusieurs enseignes hôtelières et marques automobiles sont par ailleurs entrées en négociation pour l'acquisition des lots de terrains encore disponibles. Au total, cette zone est dimensionnée pour l'accueil d'environ 1 500 nouvelles chambres d'hôtel et 4 concessions automobiles.

## L'OFFICE DE TOURISME GRAND ROISSY ANTICIPE LA REPRISE ÉCONOMIQUE

Dans un contexte encore délicat pour le tourisme d'Affaires, l'équipe de l'Office de Tourisme vient de renforcer ses outils d'analyse prospective pour accompagner la reprise. L'OT a élargi son observatoire tourisme avec MKG Consulting : un nouveau logiciel connecté aux systèmes de réservation de 35 des 42 hôtels implantés sur le territoire de Roissy permet d'obtenir une photographie en temps réel de l'évolution de la fréquentation. « Nous disposons déjà de statistiques précises de l'activité sur le mois écoulé, mais cet outil apporte une vision bien plus complète sur les fréquentations attendues dans les semaines à venir ainsi qu'une connaissance plus fine du type de clientèle », explique Denis Côme, président de l'Office. « Ces données seront mises à disposition des acteurs économiques locaux pour les accompagner dans la reprise ».

Pour l'heure, la sortie de crise se fait encore attendre. Seuls les hôtels entrée de gamme de catégorie économique arrivent à atteindre un taux d'occupation de 39 % en hébergeant les techniciens mobilisés sur les grands chantiers du territoire, métro du Grand Paris Express et chantier de la Francilienne notamment.

À noter enfin la décision prise par le Conseil d'Administration de l'Office d'exonérer totalement les entreprises adhérentes de leur cotisation 2021 et d'accueillir de nouveaux membres pour un euro symbolique. Rappelons que les grands acteurs économiques du territoire (Air France, Paris Aéroports, Fedex, Aéroville) sont membres actifs de l'Office, de même que les représentants de l'hôtellerie et de la restauration.

## → DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

## « L'abandon total du projet du nouveau Terminal 4 serait une erreur »

*Le Gouvernement a fait part de sa décision en février dernier : le projet de construction du quatrième terminal de Roissy CDG est remis au hangar jusqu'à nouvel ordre. Renoncement définitif au développement de l'aéroport ou remise à plat du projet ? L'analyse du Maire, Michel Thomas.*



▲ Le projet du Terminal 4 de l'aéroport a été jugé « obsolète » par le Gouvernement. Le groupe ADP devra présenter un nouveau programme plus cohérent avec les objectifs de lutte contre le changement climatique et la protection de l'environnement.

### Après l'abandon du projet EuropaCity, le Gouvernement a cloué au sol le projet T4 ? Est-ce un nouveau coup dur pour le territoire ?

Ces deux décisions ne me semblent pas vraiment comparables sur le fond. EuropaCity était un projet d'aménagement contesté depuis le début, mais dont l'abandon se solde par la perte de dizaines de milliers d'emplois nouveaux et de la dynamique qu'il pouvait procurer à notre territoire. L'abandon du T4 c'est autre chose. Il faut en effet lire entre les lignes : le Gouvernement a dit que le projet actuel devait être remis à l'étude, mais n'a pas fermé la porte au développement de la plateforme aéroportuaire, pas plus qu'à la création de la ligne 17 du futur Grand Paris Express, ce qui est plutôt bon signe.

### C'est donc un report selon vous ?

C'est effectivement ce que j'en pense. La crise sanitaire provoque un véritable séisme dans le secteur des transports aériens et des activités induites du fret et de l'hôtellerie notamment. Le T4 était conçu pour accompagner la croissance structurelle mondiale des transports aériens, de l'ordre de 3,5 % par an. Celle-ci marque un coup d'arrêt, mais redécoulera. Je ne crois pas que le Gouvernement puisse renoncer au potentiel exceptionnel que représente Roissy CDG face à la concurrence des autres aéroports européens. Ce serait là une erreur stratégique impardonnable, pas seulement pour notre territoire, mais pour l'ensemble de notre économie nationale.

### Que pensez-vous de l'argument environnemental et de l'aggravation des nuisances aériennes qu'aurait entraîné la construction de ce nouveau terminal ?

C'est un argument recevable en l'état actuel des flottes d'avions. Mais si l'on raisonne à dix ans voire plus, il faut aussi intégrer les avancées technologiques qui rendront les futurs avions moins polluants, plus silencieux. Les appareils à venir utiliseront des moteurs à hydrogène sur lesquels les constructeurs investissent massivement. Il faut donc se projeter dans le monde de demain pour prendre les bonnes décisions aujourd'hui. Sans aéroport, pas d'avion, y compris d'avions beaucoup moins polluants. Je préfère qu'on fasse de Roissy le premier aéroport d'Europe dans 10 à 20 ans, plutôt qu'il se fasse à Francfort par exemple, et cette ambition doit être confirmée au plus vite.

### Votre position semble plus nuancée que celle d'autres élus du territoire ?

Je suis en phase avec la position adoptée par le président de la CARPF, Pascal Doll. Reporter oui, mais en aucun cas renoncer au développement de l'aéroport. Cette décision doit rester conjoncturelle et permettre aux acteurs de l'aérien de se poser les bonnes questions et d'évoluer dans leur réflexion. Je pense notamment à la complémentarité entre le transport ferroviaire et le transport aérien. Je prends l'exemple du projet CAREX, imaginé il y a plus de dix ans et qui proposait la création d'un réseau européen de fret ferroviaire à grande vitesse connecté à Roissy. C'était une idée visionnaire et réaliste qui mérite d'être sortie des cartons et qui répond aux nouveaux objectifs fixés par le Gouvernement. ●

## → ÉDUCATION

# Depuis 1883, la Caisse des Écoles accompagne la scolarité des Roisséens

*Établissement public communal, la Caisse des Écoles accompagne les familles. L'achat de matériel, sorties scolaires, aide aux transports... Elle finance également différents projets à caractère pédagogique.*

Il s'agit de l'une des plus anciennes institutions de l'école Républicaine et de la commune de Roissy, et pourtant elle agit quotidiennement au service de très nombreuses familles du village. Rendue obligatoire partout en France en 1882, sous Jules Ferry, la Caisse des Écoles a été fondée en 1883 à Roissy-en-France. Dissoute quelques années plus tard, elle a finalement fait son retour en 1951. Si ses actions ont pu évoluer au fil des décennies, elle poursuit aujourd'hui deux objectifs : favoriser la fréquentation de l'école publique dans des conditions optimales et valoriser la réussite des jeunes.

### UNE ASSEMBLÉE AUX VOIX MULTIPLES

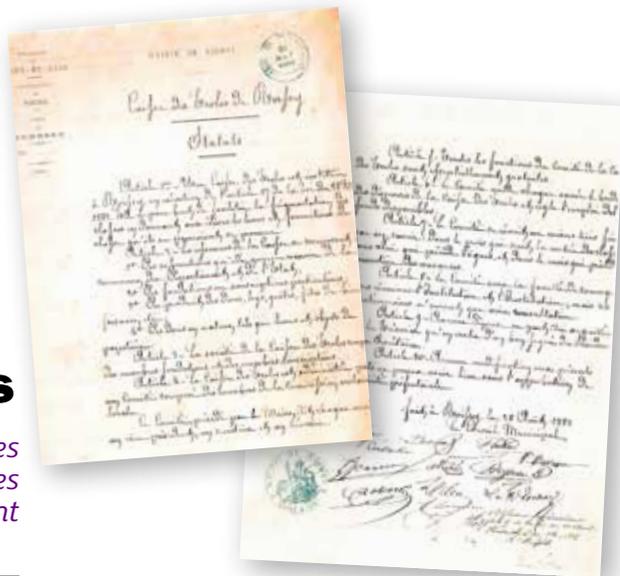
La Caisse des écoles est dirigée par un comité, qui se réunit quatre fois par an. Cette dernière est composée du Maire, de cinq élus du Conseil municipal, de cinq "sociétaires" désignés par les parents d'élèves, ainsi que d'un représentant du Préfet et d'un autre de l'Inspection Académique. Afin de mener ses différentes actions, elle dispose d'un budget dédié, presque

intégralement issu d'une subvention municipale. En 2021, elle s'élève à 188 000 euros.

### QUAND SCOLARITÉ RIME AVEC GRATUITÉ

Des fonds qui lui permettent notamment d'allouer aux familles une aide financière de rentrée scolaire à partir du CP, d'un montant variant selon le niveau de ressources des ménages, ainsi que des bons d'achat d'un montant variant selon le niveau. Une dépense d'environ 90 000 euros par an. À noter que depuis trois ans, les maternels bénéficient d'un « kit de rentrée scolaire », créé en collaboration avec les enseignants, et comprenant divers objets créatifs (peinture, gommettes, tablier...). « Ces dispositifs permettent de maintenir une forme d'équité entre les familles », souligne Michèle Calix, adjointe au Maire déléguée aux Affaires sociales et familiales et à l'Observatoire de la Réussite Scolaire et de la Socialisation.

La Caisse des Écoles finance également des sorties, des déplacements en bus et l'achat de matériel et livres pour



▲ CDE - Statuts du 22 août 1883. Les tout premiers statuts de la Caisse des Écoles datent du 22 août 1883 et sont conservés aux Archives Municipales de Roissy-en-France.

les deux écoles de Roissy, permettant aux parents de ne rien avoir à débours. Enfin, elle organise avec d'autres services plusieurs événements festifs, comme le Noël des enfants pour les 0 - 11 ans (avec une sélection de spectacles, l'achat de friandises, un grand goûter et bien entendu l'achat de cadeaux), ainsi que la soirée des diplômés. Enfin, une subvention est distribuée aux coopératives scolaires et, tous les deux ans, au Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficultés (RASÉD). ●

### La composition de la Caisse des Écoles

**Michel THOMAS**, Maire, Président du Comité de la Caisse des Écoles  
**Michèle CALIX**, Maire adjointe, rapporteuse de la Caisse des Écoles  
**Catherine DUTEAU**, Maire adjointe  
**Cédric TEULIERE**, Conseiller Municipal  
**Laëtitia MELE**, Conseillère Municipale  
**Shérazade BENRADI**, Conseillère Municipale  
**Philippe HAROUTIOUNIAN**, Directeur Départemental de l'Éducation Nationale  
Un représentant du Préfet  
**Lucia ROZIER**, Sociétaire  
**Stéphane ARDUINO**, Sociétaire  
**Cécile BALA**, Sociétaire  
**Leila BEN EL ATTEK**, Sociétaire  
**Solène TOULOUSE**, Sociétaire

### UNE GRATUITÉ DES TRANSPORTS SCOLAIRES

La Caisse des Écoles participe chaque année aux frais de transports des collégiens, lycéens et étudiants en prenant en charge 50 % de leur carte Imagin'R. L'autre moitié étant subventionnée par la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la commune peut se targuer de la gratuité totale des transports scolaires. Elle peut également contribuer aux frais de déplacement en train, avion ou voiture (dans une limite donnée) des étudiants dans le cadre de leurs études\*. En 2020, la Caisse des Écoles a déboursé 38 000 euros pour la mobilité des élèves et étudiants de Roissy. À noter qu'en raison de la crise sanitaire et d'une dépense moindre pour les transports scolaires, le comité d'administration a décidé de réaffecter 15 000 euros pour l'achat de matériel neuf et de livres plus récents dans les écoles.

\*Les étudiants ont jusqu'au 31 juillet 2021 pour déposer leur dossier de participation aux transports scolaires (voitures/train) pour l'année 2020/2021.

### LE CHIFFRE

# 200 000 €

C'est le montant des aides distribuées chaque année par la Caisse des Écoles à travers ses différentes actions.

## → EN DIRECT DES ARCHIVES

**Petite histoire de l'école primaire Jean Mermoz**

*Nouvelle rubrique, votre magazine, en partenariat avec le service des Archives, vous propose de découvrir à chaque numéro des anecdotes sur un document, un lieu, une personnalité ou une thématique en lien avec le village. Une plongée dans le passé à travers un ou plusieurs documents d'époques. Pour ce premier bond dans le temps, retour dans les années 1880 avec la création de l'école élémentaire.*

**1893 : L'ÉCOLE OUVRE SES PORTES**

En 1881 et 1882, les lois dites Ferry avaient rendu l'école primaire gratuite, laïque et obligatoire pour les filles et les garçons de 6 ans à 13 ans. À l'époque, les cours sont encore dispensés à la maison commune, qui accueille la Mairie (désormais La Poste), les écoles et les logements des instituteurs. Il aura toutefois fallu attendre 1893 afin de voir l'école actuelle voir le jour. Elle regroupait alors 4 classes, 2 pour les garçons et 2 pour les filles.

**1953 : L'ÉCOLE MIXTE À ROISSY AVANT L'HEURE**

Après un premier refus du Conseil Municipal en 1952, la mixité est finalement acceptée lors de la séance du 14 octobre 1953, permettant de regrouper des enfants fréquentant les troisièmes classes de garçons (créée en 1935) et de filles (créée en 1948). Une évolution avec un peu d'avance puisque la mixité de l'enseignement primaire est devenue légale en 1957.

**15 OCTOBRE 1988 : L'ÉCOLE A ENFIN UN NOM !**

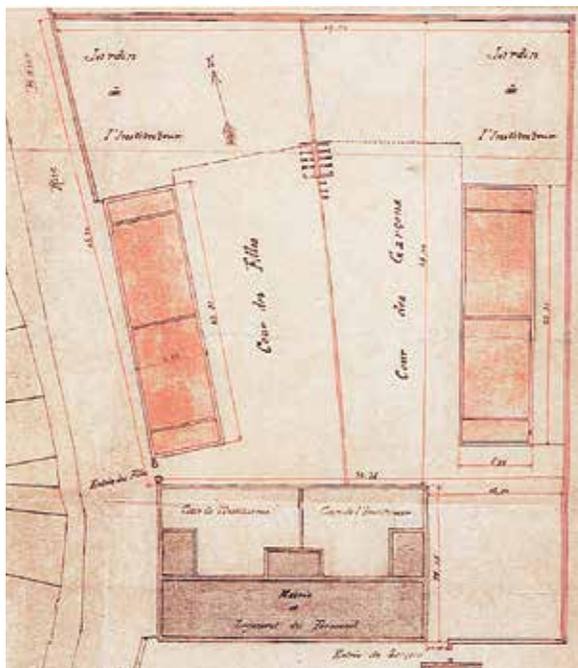
Presque un siècle : c'est le temps qu'il aura fallu attendre pour que l'école ait enfin un nom. L'inauguration de la nouvelle école primaire Jean Mermoz, rénovée et modernisée, avait réuni 400 personnes, dont le Maire de l'époque André Toulouse, Monsieur Lamontagne, alors Vice-Président du Conseil Général, M. Klarmeyer, le Bourgmestre d'Hamm / Sieg, ou encore M. Tassart, Inspecteur de l'Éducation Nationale de Gonesse. L'occasion pour les visiteurs de découvrir les 8 classes de l'établissement, ainsi que « *L'enfant singulier* », sculpture réalisée par Alex Labéjof, qui a effectué sa scolarité dans l'école.

**29 JUIN 1991 : CENTRE DE LOISIRS**

Dès 1989 est proposée la construction d'un bâtiment supplémentaire destiné à accueillir le centre de loisirs primaire. Celui-ci a été inauguré le 29 juin 1991. ●



▲ Photographie de la classe de filles - 1884 - Archives Municipales de Roissy-en-France  
Cette photographie datée de 1884 est l'une des plus anciennes des photos de classe conservées dans les archives communales.



◀ Plan d'ensemble du groupe scolaire - Monographie de Joseph LEBLOND (1899) - vignette du Val-d'Oise  
Cette monographie de Joseph Leblond (instituteur et secrétaire de mairie à Roissy de 1886 à 1907), datant de 1899, permet de découvrir un groupe scolaire légèrement différent. De précieux documents qui rappellent surtout que l'école n'était alors pas encore mixte, avec des entrées, salles de classe et cours de récréation différentes pour les garçons et les filles, qui disposaient chacun d'une école dédiée.

## → JEUNESSE

# Roissy-en-France récompense ses nouveaux diplômés

*En raison des consignes sanitaires très strictes encadrant les rassemblements, ainsi que le couvre-feu, l'Observatoire de la Réussite Scolaire et de la Socialisation a dû annuler la traditionnelle soirée des diplômés. La ville a tout de même tenu à récompenser les lauréats avec une remise individuelle des prix.*

Cette année, hélas, pas de grande photo. Mais l'essentiel est ailleurs. Avec 41 diplômés, au terme d'une année 2019-2020 un peu particulière, la ville de Roissy est toujours aussi fière de ses jeunes talents. Il n'était donc pas question de les laisser attendre davantage leur récompense. Un courrier va leur être envoyé pour qu'ils puissent venir récupérer leur prix. Grande nouveauté, chaque collégien, lycéen, apprenti ou étudiant diplômé va recevoir des chèques culture, pour une valeur de 30 euros pour les BEPC, CAP et BEP, à 100 euros pour les Master 2 et plus. Les jeunes ont également reçu un diplôme décerné symboliquement par la municipalité. Un grand bravo à tous les lauréats !

### DIPLÔME DU BREVET DES COLLÈGES

Adem Belaid (mention Assez Bien), Baptiste Berthelot, Heloïse Bougeault (mention Très Bien), Anaïs Caron (mention Bien), Paul Chinotti, Ibrahim Da Silva, Pierre Gallet (mention Très Bien), Guy-N'zi Gleize (mention Très Bien), Max N'Zuo Gleize, Issa Guerzou (mention Assez Bien), Leonie Lallement (mention Très Bien), Morgan Doblans Lambert (mention Bien), Yohan Nedra, Maely Plonevez (mention Bien), Barbara Vigneron (mention Très Bien).

### CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (CAP) ET BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES (BEP)

- *CAP Boulangerie* : Audrey Bonhomme  
- *BEP* : Laurane Lefeuve

### BACCALAURÉAT (PAR SÉRIE ET SPÉCIALITÉ)

- *Bac Biotechnologie* : Yannis Abdoul Razck  
- *Bac général Économie et Social* : Thibaut Bastien (mention Bien), Marina Hoang (mention Assez Bien)  
- *Bac pro Spécialité Technicien d'Usinage* : Corentin Berthelot (mention Assez Bien)  
- *Diplôme niveau Bac mention complémentaire Spécialité Traiteur* : Florian Bonhomme  
- *Bac pro Accueil Relation Client et Usagers* : Anaïs Chapeyron  
- *Bac Scientifique Spécialité Science de la Vie et de la Terre* : Axel Chaplice, Paul Gilliung (mention Bien), Mathys

Przybylski (mention Assez Bien), Angelina Soares

- *Bac Science et Technologie du Management et de la Gestion* : Mattéo Coda  
- *Bac pro Esthétique Cosmétique Parfumerie* : Jennifer De Masure (mention Assez Bien)  
- *Bac pro Vente (Prospection - Négociation - Suivi de clientèle)* : Manon Geyer (mention Assez Bien)  
- *Bac pro Boulangerie-Pâtisserie* : Théo Giront (mention Assez Bien)  
- *Bac Science et Technologie Série Sciences de la Vie et de la Terre* : Hamza Guerzou  
- *Bac Littéraire* : Filipe-Alexandre Teixeira Goncalves

### BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR / DIPLÔME UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE

- *DUT Gestion des Entreprises et des Administrations - Option Gestion des Ressources Humaines* : Victor Gatineau  
- *BTS en Service Informatique Organisation Générale* : Marion Goncalves-Faivre

### DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- *Diplôme niveau Licence Analyste en Génie Informatique et Réseaux* : Loïc Caron (mention Très Bien)  
- *Diplôme niveau Licence Sciences Humaines et Sociales Mention Sciences de L'Éducation* : Julie Cichon (mention Très Bien)  
- *Master 2 Professionnel Gestion des Ressources Humaines et Relation du Travail* : Alexandre Fraval  
- *Master 1 - MCS Entreprise Management Dissertation / Business Creation and Development* : Pauline Gatineau  
- *Diplôme du programme Grande École de Neoma Business School (Niveau équivalent Master 2)* : Marie-Charlène Gleize  
- *Ingénieur Diplôme de l'École Polytechnique Spécialité Électronique (Niveau équivalent Master 2)* : Tharmika Sathirupan





## DES VACANCES ANIMÉES

**13 au 28 février.**

Durant les vacances de février, les enfants et adolescents de Roissy ont pu profiter d'activités ludiques. Ateliers manuels pour les Accueils de Loisirs Maternel et Primaire ou initiation au poker à l'Escale, le respect des mesures sanitaires n'a pas entamé le plaisir de se retrouver et les moments de détente.



## SOLEIL ET BONNE HUMEUR POUR LA MARCHÉ NORDIQUE

**28 mars.** Un groupe de 5 personnes a participé à une sortie Marche Nordique organisée et encadrée par les 2 éducateurs sportifs du service des Sports. Dans le respect du protocole sanitaire et des gestes barrières, les participants ont pu profiter d'un parcours de 11,5 km entre Châtenay-en-France et Marly la ville.



## COURSE AUX ŒUFS DE PÂQUES

**4 avril.** À l'occasion de Pâques, les 172 enfants de 3 à 10 ans étaient conviés à une grande course aux œufs au complexe sportif des Tournelles. Pour obtenir du chocolat, ils devaient participer à des épreuves sportives qui variaient selon leur âge. Pour garantir le respect scrupuleux des mesures sanitaires, trois sessions ont été organisées.

## LE MOT DE L'OPPOSITION

### Le harcèlement scolaire

**Roissy Demain Agir Ensemble** profite de cet espace pour parler du harcèlement à l'école. La tragédie d'Argenteuil d'Alysha, une adolescente de 14 ans victime de harcèlement, morte noyée à Argenteuil, nous rappelle que nos enfants ont le droit de bénéficier d'un milieu scolaire sûr et protecteur qui respecte leur dignité.

**Le harcèlement** se caractérise par des violences répétées qui peuvent être verbales, physiques ou psychologiques. À l'école, un enfant qui subit du harcèlement devient alors la victime d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Il peut être confronté à **des moqueries répétées**, des injures mais aussi bousculé ou frappé, incapable de se défendre. Ce harcèlement, qui se poursuit souvent en dehors de l'enceinte scolaire (notamment sur les réseaux sociaux) a **des**

**conséquences extrêmement dramatiques** pour ceux qui en sont victimes : **phobie scolaire**, anxiété, dépression, et même suicide.

Il n'est pas toujours facile pour un adulte de reconnaître qu'un enfant est victime. Voici quelques signes auxquels nous devons faire attention :

- L'enfant ne veut plus aller à l'école
- L'enfant est marqué de bleus, son matériel détérioré
- L'enfant est épuisé et présente des troubles
- L'enfant est isolé
- L'enfant est en échec scolaire

Pour aider votre enfant, qu'il soit victime, témoin ou acteur des violences, il est essentiel de lui offrir les moyens de **libérer la parole**, et donc de vous en parler ou d'en parler au personnel éducatif.

Ne restez pas isolé pour régler ce pro-

blème, de nombreux interlocuteurs sont à votre écoute :

Vous pouvez compter sur l'écoute et l'action des **chefs d'établissement scolaire** qui agissent en prenant en charge les situations mais également en mettant en place un plan de prévention.

#### Numéro Vert : 3020

Service et appel gratuits, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés).

**Association des parents d'élèves**  
École élémentaire Jean Mermoz - École maternelle Saint Exupéry

APEREM : aperem95@gmail.com  
Halima Houille et Leïla Benelattek

**Collège François Mauriac , Lycée Leonard de Vinci**

FCPE : vguillory@ville-roissy95.fr  
Virginie GUILLORY, parent référent harcèlement (formation sentinelle)

Pour le groupe d'opposition  
**« Roissy Demain Agir ensemble »**  
Patricia Petit  
@: contact@roissydemain.fr  
☎: 07.66.76.37.56



# BLOCNOTES

## CARNET

La Ville adresse ses sincères condoléances à la famille de :

Mr YOM Thierry 17 mars à Eaubonne  
Mr RAMASSAMY Norbert 29 mars à Roissy-en-France

## NUMÉROS UTILES

### Mairie principale

01 34 29 43 00 - [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr)

### Mairie annexe

01 34 38 52 00 - CCAS  
01 34 38 52 12 - Éducation

### Complexe sportif

01 34 29 95 95

### Centre Culturel L'Orangerie

01 34 29 48 59

### Police municipale

01 34 29 48 30  
[policemunicipale@ville-roissy95.fr](mailto:policemunicipale@ville-roissy95.fr)

### Police intercommunale

0800 888 123 depuis un fixe  
01 34 31 31 21 depuis un portable

### Gendarmerie nationale

01 30 11 61 80 ou le 17

### Sapeurs-pompiers

18 ou 112 (depuis un portable)

### SAMU

15

### Centre Anti-poison

01 40 05 48 48

### Pharmacie de garde

Contactez le commissariat de Gonesse (01 34 45 19 00) ou de Goussainville (01 70 29 83 17) qui vous orientera vers la pharmacie de garde.

### Centrale des taxis Roisséens

01 34 29 92 70

## LA VIE À ROISSY

LE MAGAZINE DE L'INFORMATION MUNICIPALE

Directeur de la publication : Michel THOMAS  
Service communication de Roissy-en-France :

Olivia UZAN, Laura TAUBIN, Brenda RASHI,  
Marcelline DE OLIVEIRA, Marie DEMAISON

Conception, réalisation : RDVA - 01 39 90 10 00

Crédit photos : Mairie de Roissy-en-France - RDVA

Imprimeur : L'Artésienne - 03 21 72 78 90

Dépôt légal à parution

## RENDEZ-VOUS

**8 MAI.** Commémoration de la Victoire 1945. Monument aux Morts, 11 h 30.

**17 MAI.** Conseil Municipal. Mairie principale, 17 h 45.

**19 MAI.** Journée Portes Ouvertes. L'Escale, de 14h à 18h30 *Entrée libre.*

**20 MAI.** Electro Deluxe. L'Orangerie, 20h.

**25 MAI.** Florent Peyre. L'Orangerie, 20h.

**27 MAI.** Papier. L'Orangerie, 9h30.

**29 MAI.** Journée Famille. La Passerelle, de 10h à 17h.

**30 MAI.** Fête des mères. Renseignements au 01 34 29 95 95

Informations sous réserve de modifications liées à la crise sanitaire. Tenez-vous informés sur [www.roissyenfrance.fr](http://www.roissyenfrance.fr).

## BOURSE AUX INITIATIVES JEUNES : IL EST ENCORE TEMPS DE VOUS INSCRIRE

Vous avez de 16 à 25 ans et vous êtes porteur d'un projet culturel, professionnel, citoyen, social, solidaire, ou humanitaire? Jusqu'au 28 mai, le service Jeunesse vous propose de candidater à sa Bourse aux Initiatives, afin d'obtenir un coup de pouce financier ou matériel. Une fois par an, le dispositif permet de soutenir un ou plusieurs Roisséens grâce à une enveloppe de 1500 euros, distribués à un ou plusieurs lauréats. Ces derniers peuvent aussi bénéficier d'une aide logistique.

Informations : service Jeunesse 01 34 38 52 23.

## DES SÉJOURS POUR TOUS LES ENFANTS DURANT L'ÉTÉ

Comme chaque année, la ville propose des séjours destinés aux enfants et aux adolescents de Roissy-en-France, organisés en juillet et en août. Les inscriptions aux colonies d'été sont à réaliser auprès du service Éducation avant le 30 avril 2021. Trois voyages sont proposés en fonction de l'âge :

- Pour les 6/12 ans : « *Glisses Océanes* » (Bayonne) 7 au 20 juillet et « *Sport Montain* » (Savoie) du 2 au 15 août
- Pour les 12/17 ans : « *Cors'Aventures* » (Haute Corse) du 19 juillet au 1<sup>er</sup> août

## DÉMÉNAGEMENT DE LA LIBRAIRIE

La Maison de la Presse déménage courant avril. Retrouvez-la au 40, rue Houdart.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES : PENSEZ À LA PROCURATION

Les 13 et 20 juin se dérouleront les élections Régionales et Départementales (si les conditions sanitaires le permettent). En cas d'absence de votre part, il est possible d'opter pour le vote par procuration. Deux options s'offrent à vous :

- soit en vous déplaçant en Gendarmerie afin de remplir un formulaire papier,
- soit via la plateforme [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr), accessible sur ordinateur et smartphone.

Il vous sera demandé de choisir la personne qui votera pour vous. Celle-ci doit être inscrite sur les listes électorales de la même commune que vous et devra se rendre dans votre bureau de vote le jour J, munie de sa propre pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration.

## INFOS POLICE

### CONTRÔLES DE VITESSE : GARE AUX EXCÈS !



Depuis le début de l'année, les policiers municipaux réalisent des contrôles de vitesse dans plusieurs secteurs du village. Équipés d'un cinémomètre, ils mesurent le respect des limitations

notamment à proximité des écoles. Ces opérations de police de la route se déroulent pendant environ une heure. Les automobilistes en excès de vitesse sont arrêtés et contrôlés par les agents. Si nécessaire, les contrevenants en infraction sont verbalisés.

### UN ARRÊTÉ MUNICIPAL POUR ENCADRER L'USAGE DU PROTOXYDE D'AZOTE

Pour rappel, la commune a pris un arrêté interdisant la possession et l'utilisation du protoxyde d'azote ou « *gaz hilarant* » sur la voie publique à des fins récréatives. Vendu en bonnes, il peut entraîner des effets indésirables, qui disparaissent généralement 15 minutes après l'arrêt de l'inhalation, mais qui peuvent persister quelques heures, voire quelques jours, en fonction de la dose consommée. Parmi eux :

- Des nausées et vomissements ;
  - Des maux de tête ;
  - Des crampes abdominales ;
  - Des diarrhées ;
  - Une somnolence et une légère baisse de la vigilance dans les 30 minutes qui suivent la prise ;
  - Des vertiges ;
  - Des acouphènes (perceptions de bourdonnements en l'absence de bruit extérieur).
- À forte dose, sa consommation peut aussi entraîner :
- Une confusion, désorientation ;
  - Des difficultés à parler et à coordonner ses mouvements ;
  - Une faiblesse musculaire.

Il entraîne également des risques de brûlures, de troubles neurologiques et cardiaques (difficultés à parler et coordonner ses gestes).

### DÉCÈS DE MICHEL PORCELLI, DOYEN DE L'ASSOCIATION DE TIR DE ROISSY

L'ASTR vient de perdre son doyen et éminent membre de son comité directeur.

Décédé le 22 février dans sa 93<sup>e</sup> année, Michel Porcelli qui a su, pendant près de vingt années de présence à l'accueil du stand de Changy, apporter sa gaieté et son soutien à tous les membres de l'association. Du simple tireur débutant au plus chevronné, sans oublier tous les bénévoles, tous ont pu profiter de sa longue expérience. Son club a tenu à adresser un grand merci à celui qui restera pour tous ses amis « *Pépé Michel* ».

